



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES ENTREPRISES,  
DU TOURISME  
ET DE LA CONSOMMATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 13/03/2024

N° 1631

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Origine-Info : lancement officiel de la démarche pour une meilleure transparence de l'origine des produits alimentaires transformés**

**Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, a réuni, mercredi 13 mars à Bercy à l'occasion des Rencontres de la Transparence, les représentants des industriels et des distributeurs ainsi que plusieurs associations de défense des consommateurs afin d'améliorer l'information sur l'origine des produits alimentaires transformés. Durant cette réunion, les jalons d'une démarche collective et volontaire baptisée Origine-Info ont été posés afin d'aboutir, d'ici mai 2024, à un cahier des charges ainsi qu'un logo en vue d'une expérimentation d'ici l'été 2024.**

L'origine des produits, au même titre que le prix, est un critère majeur pour les consommateurs dans leur décision d'achat : plus de 8 Français sur 10 trouvent important de disposer de cette information<sup>1</sup>. Cette forte demande sociétale rejoint un avis émis par le Conseil National de la Consommation (CNC) en septembre 2021 qui recommande de renforcer les dispositifs volontaires d'indication de l'origine des produits alimentaires, afin qu'elle soit plus claire et plus compréhensible pour les consommateurs, sans les induire en erreur.

Olivia Grégoire, comme elle s'y était engagée, a réuni à Bercy autour d'une table ronde les principales fédérations professionnelles industrielles (ADEPALE, ANIA, FEEF, ILEC, LA COOPERATION AGRICOLE), la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et les enseignes de la grande distribution (ALDI, AUCHAN, CARREFOUR, CASINO MONOPRIX FRANPRIX, INTERMARCHE/LES MOUSQUETAIRES, LECLERC, LIDL,

---

<sup>1</sup> Etude Appinio pour En Vérité, Les Français et l'affichage de l'origine des produits alimentaires, 9 octobre 2023.

SYSTEME U), en présence de quatre associations de défense des consommateurs (CLCV, Familles rurales, Foodwatch, UFC-Que Choisir) et du Collectif En Vérité.

Les échanges ont permis de confirmer les grands principes de la démarche qui est volontaire et collective. La Ministre a salué à cette occasion les nombreuses prises de position pour travailler à la rédaction d'un cahier des charges et à un logo commun de nature à apporter une information objective, claire et complète sur l'origine des produits alimentaires, sans notation ni classement ni jugement de valeur.

**Les participants à la table ronde se sont accordés pour nommer la démarche « Origine-Info » et se sont engagés à travailler, avec le soutien d'Olivia Grégoire, à un cahier des charges ainsi qu'un logo qui seront dévoilés d'ici mai 2024 en vue d'une expérimentation d'ici l'été 2024.** Les consommateurs seront parties prenantes dans cette sélection puisqu'ils seront consultés pour choisir le logo.

A plus long terme ce projet sera porté par la France au niveau européen dans le cadre de la modification de la réglementation concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (INCO) à partir de l'an prochain.

Pour Olivia Grégoire : *« Une information claire permet un choix éclairé. Mieux informer le consommateur sur l'origine des produits alimentaires transformés qu'il achète, lui donner toutes les informations nécessaires et pas seulement une partie d'entre elles, c'est permettre au consommateur de choisir en toute connaissance de cause. Je salue l'engagement de toutes les entreprises, distributeurs comme industriels, qui se retrouvent aujourd'hui dans cette initiative pour favoriser une plus grande transparence sur l'origine des produits alimentaires transformés. »*

Avis du CNC :

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/cnc/origine-ingredient-aliment-transforme/avis\\_origine\\_denrees.pdf?v=1708338528](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/origine-ingredient-aliment-transforme/avis_origine_denrees.pdf?v=1708338528)

Contact presse :

Cabinet Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 – [presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr)